Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

ETABLISSEMENTS VERGY-INDUSTRIES

Société par actions Simplifiée au capital de 5 404 230 € Siège Social : 17 rue Marguerite Yourcenar – 21000 DIJON RCS DIJON 353 107 931 L'AGO du 24/02/2017 a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, le Cabinet AUDITEX, et a décidé de ne pas pouvoir à son remplacement. Le Président

AL211923764

NOMINATION

GEVREDIS

Société Anonyme
au capital de 1 114 036.44 €
Siège social : RN 74
21220 BROCHON
421 116 898 RCS DIJON

D'un procès-verbal du conseil d'administration du 1er avril 2019, il résulte que :

- Monsieur Guillaume BUFFET demeurant à ASNOIS (Nièvre) 1 impasse du portail, a été nommé président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Jean-Pierre REBOURSEAU, président du conseil d'administration démissionnaire.

D'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er avril 2019, il résulte que :

- Monsieur Guillaume BUFFET demeurant à ASNOIS (Nièvre) 1 impasse du portail, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre REBOURSEAU, administrateur démissionnaire.

- Madame Laurence BUFFET demeurant à ASNOIS (Nièvre) 1 impasse du portail, a été nommée administrateur, en remplacement de Monsieur Luc REBOURSEAU, administrateur démissionnaire.

- Monsieur Jean BUFFET demeurant à LE CREUSOT (Saône et Loire) 107 rue du Docteur Rebillard, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre-Michel REBOURSEAU, administrateur démissionnaire.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis,

le représentant légal.

AL211923664

TRANSFERT DE SIÈGE

Arokaria
Société par actions simplifiée
au capital de 426 000 €
Siège social : 12 Rue Saint Andéol
21490 BELLEFOND

TRANSFÉRÉ

24 Rue des Templiers
21121 FONTAINE-LÈS-DIJON
DIJON RCS B 829 916 444

Aux termes d'une assemblée générale en date du 05/04/2019, les associés ont décidé de transférer le siège social de BELLEFOND (21), 12 Rue Saint Andéol à FONTAINE-LES-DIJON (21), 24 Rue des Templiers, à compter rétroactivement du 18/01/2019.

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

ARTICLE 4 - SIÈGE

Ancienne rédaction

Le siège de la société est fixé à BELLEFOND (21490), 12 Rue Saint Andéol.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit du département sur décision du président.

Nouvelle rédaction

Le siège de la société est fixé à FONTAINE-LES-DIJON (21121), 24 Rue des Templiers.

« le reste de l'article est inchangé »

Pour avis

Le président

AL211923540

UKARA

SCI au Capital de 1000 euros 32 Rue de la Charme, 21490 Varois et Chaignot 843 948 209 R.C.S. DIJON L'AGE du 01/04/2019 a décidé le transfert du siège au 7 Boulevard Ornano, 75018 Paris au 01/04/2019.

AL211923767

MODIFICATION DE CAPITAL

HOLDING GT

Société civile
au capital de 1 000 euros
porté à 172 672 euros
Siège social : 72 Route de Challanges
21200 BEAUNE
847 899 945 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 5 avril 2019 que le capital social a été augmenté de 171 672 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 1 000 euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 172 672 euros.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.La Gérance

AL211923757

SYNTHESE VIDEO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 Euros
ramené à 500 Euros
Siège social : 5, Rue René Char
21000 DIJON
490 229 986 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2019 et d'une assemblée générale mixte en date du 25 mars 2019, il a été décidé et réalisé une réduction du capital social non motivée par des pertes d'un montant de 500 euros, par voie de rachat de parts sociales en vue de les annuler. Les statuts ont été modifiés en conséquence, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes pour le capital social : ancienne mention : 1 000 euros - nouvelle mention : 500 euros. Puis l'assemblée générale mixte du 25 mars 2019 a pris acte de la démission de Monsieur Robert TENACCI, gérant, avec effet le 25 mars 2019 et a nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du même jour, pour une durée indéterminée, M. Nicolas TENACCI demeurant 1 Ter, Rue Collange à 92300 LEVALLOIS PERRET. La Gérance

AL211923760

EARL DU CHARMOY

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 127 599,83 euros Siège social : 3 Cour de la Beaune - 21230 CLOMOT 380 182 295 RCS DIJON L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 avril 2019 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 127 599,83 euros à 63 799,91 euros par rachat et annulation de 4 185 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital est fixé à 127 599,83 euros, divisé en 8 370 parts sociales de 15,24 € chacune. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 63 799,91 euros, divisé en 4 185 parts sociales de 15,24 € chacune. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis

AL211923763

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AUGMENTATION DU CAPITAL

HOLDING LA TOUR DES FONTAINES
Société civile au capital de 87 000 Euros
Siège social : 22 rue du Vergy
21700 VILLARS FONTAINE
823 886 577 RCS DIJON

Aux termes d'un acte SSP en date à VILLARS FONTAINE du 15/12/18, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 349 000 euros pour le porter à 436 000 euros.

Pour avis.

AL211923768

PHILINFO.NET
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 120 000 euros
Siège social :
24 Rue de la Redoute,
21850 ST APOLLINAIRE
512 256 975 RCS DIJON

AVIS

Par décision du 1-04-2019, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 115 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 5 000 euros. Nouvelle mention : Capital social : 120 000 euros. Pour avis. La Gérance

AL211923774

THE BARBER SHOP K

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 8 rue Stéphen Liegard,
21000 DIJON
812 974 376 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 28/01/2019 et du PV de la gérance du 04/03/2019, le capital social a été réduit d'une somme de 1 500 euros, pour être ramené de 4 000 euros à 2 500 euros par rachat et annulation de 1 500 parts sociales. Pour avis La Gérance.

AL211923775

CONVOCATION

INVENTIVA

Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 223 721,77 euros
Siège social : 50, rue de Dijon, 21121 Daix
537 530 255 R.C.S. Dijon

Avis de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 27 mai 2019

Il est rappelé à Mesdames et Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le 27 mai 2019 à 14 heures, à l'Hôtel Océania le Jura (Salon Pasteur), 14, avenue Foch – 21000 Dijon, France, tel que mentionné dans l'avis préalable de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) n°47 en date du 19 avril 2019.

L'Assemblée générale est donc appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes ;

A titre ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Amortissements et dépenses relevant de l'article 39-4 du Code général des impôts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Conventions réglementées ;

5. Approbation définitive de la rémunération fixe et variable attribuée à M. Frédéric Cren en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

6. Approbation définitive de la rémunération fixe et variable attribuée à M. Pierre Broqua en qualité de Directeur Général Délégué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

7. Approbation des éléments de la politique de rémunération de M. Frédéric Cren en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

8. Approbation des éléments de la politique de rémunération de M. Pierre Broqua en qualité de Directeur Général Délégué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

9. Prise d'acte de la survenance du terme des mandats de Monsieur Chris Newton, Mme Nanna Lüneborg et Monsieur Jean-Louis Junien en qualité d'administrateurs de la Société ;

10. Renouvellement du mandat de Monsieur Frédéric Cren en qualité d'administrateur de la Société ;

11. Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Broqua en qualité d'administrateur de la Société ;

12. Renouvellement du mandat de la société CELL +, en qualité d'administrateur de la Société ;

13. Renouvellement du mandat de la société Pienter-Jan BVBA en qualité d'administrateur de la Société ;

14. Nomination de Mme Nawal Ouzren en qualité d'administrateur de la Société ;

15. Nomination de M. Heinz Mäusli en qualité d'administrateur de la Société ;

16. Autorisation consentie au Conseil d'Aministration d'acheter les actions de la Société ;

A titre extraordinaire

17. Autorisation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;

18. Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise à instituer par la Société dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du Code du travail, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ;

19. Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration en vue de décider l'émission de bons de souscription d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes ;

20. Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration en vue de décider l'émission de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés et dirigeants de la Société ou d'une société dont la Société détient au moins 75 % du capital ou des droits de vote ;

A titre ordinaire

21. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'avis de réunion comportant le texte des projets de résolutions soumis à cette Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 47 du 19 avril 2019.

Qualité d'actionnaire

Les actionnaires sont informés que la participation à ladite Assemblée est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, le 23 mai 2019 à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Cette inscription doit être constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité et pour les actionnaires au porteur, annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission, établis au nom de l'actionnaire.

Mode de participation

Les propriétaires d'actions nominatives ou au porteur qui souhaitent assister personnellement à cette Assemblée pourront obtenir une carte d'admission auprès de la Société Générale, Service des assemblées (SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS), CS 30812, 44308 Nantes Cedex.

L'actionnaire au nominatif, s'il n'a pas reçu sa carte d'admission le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, pourra se présenter directement le jour de l'Assemblée au guichet prévu à cet effet, muni d'une pièce d'identité.

L'actionnaire au porteur devra demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Le jour de l'Assemblée Générale, tout actionnaire devra justifier de sa qualité lors des formalités d'enregistrement.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- soit se faire représenter par un mandataire - personne physique ou morale - de son choix. Une formule de pouvoir lui sera adressée sur simple demande de sa part auprès de Société Générale, Service des assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex, laquelle demande devant parvenir à Société Générale, Service des assemblées (SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS), CS 30812, 44308 Nantes Cedex au plus tard six (6) jours avant la date de réunion de l'Assemblée Générale (soit le 21 mai 2019) ;

- soit adresser une procuration sans indication de mandat en faisant parvenir une demande d'envoi de procuration auprès de Société Générale, Service des assemblées (SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS), CS 30812, 44308 Nantes Cedex, étant précisé que l'absence de mandat entraîne un vote favorable aux résolutions proposées ou agrées par le Conseil d'administration ;

- soit voter par correspondance, en faisant parvenir une demande d'envoi du formulaire auprès de Société Générale, Service des assemblées (SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS), CS 30812, 44308 Nantes Cedex, au plus tard six (6) jours avant la date de réunion de l'Assemblée Générale (soit le 21 mai 2019). Pour être pris en considération, le formulaire dûment rempli devra parvenir à l'intermédiaire habilité, teneur de la comptabilité des titres de la Société.

Les formulaires de vote par correspondance/procuration ne seront pris en compte qu'à la condition d'être reçus par en faisant parvenir une demande d'envoi du formulaire auprès de Société Générale, Service des assemblées (SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS), CS 30812, 44308 Nantes Cedex, trois (3) jours avant la date de l'Assemblée Générale (soit le 24 mai 2019).

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article R.225-85 du Code de commerce :

- tout actionnaire ayant effectué l'une ou l'autre des formalités ci-dessus, peut céder tout ou partie de ses actions. Cependant, si la cession intervient avant le deuxième (2ème) jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société ou son mandataire invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires ;

- si la cession intervient au-delà de ce délai, elle n'a pas à être notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

Questions écrites

Les actionnaires peuvent adresser des questions écrites au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit au plus tard le 21 mai 2019, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social, à l'attention du Président du Conseil d'administration. Elles doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Droit de communication

Les documents et informations prévus à l'article R.225-73 du Code de commerce pourront être consultés sur le site de la Société (www.inventivapharma.com) ainsi qu'au siège social de la Société, à compter de la convocation à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration.

AL211923778

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 03/05/2019

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

GEVREY-CHAMBERTIN : Vigne AOP Gevrey Chambertin située en zone AP du PLU - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles.

23 a 62 ca - La platiere: AL-78-101-198[171]

ARC-SUR-TILLE: Bois, lande - Objectif : Maintien de l'occupant sur la parcelle - Classification urbanisme : RNU

3 ha 41 a 80 ca - Au bas de marloy: ZN-44(A)-44(B)-44(C)

VILLENEUVE-SOUS-CHARIGNY: Pré, bois - Classification urbanisme : RNU

10 ha 15 a 50 ca - La foret: A-186(J)-186(K) - La pree: A-83-84 - Le grand chanron: A-36-37-38-39-40-41 - Les cortots: C-83

BEURIZOT: Classification : RNU - Fonds libre après l'enlèvement des récoltes au plus tard le 1er Octobre 2019.

1 ha 72 a 59 ca - Le battey: D-149-150

NORGES-LA-VILLE: Classification urbanisme : PLU zone A

13 a 00 ca - Les longues raies: ZI-30

RUFFEY-LES-ECHIREY: Classification urbanisme : PLU : zone Aa

61 a 20 ca - Derriere l enclos: H-639-734[632]

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

VILLENEUVE-SOUS-CHARIGNY Terre - Pré - Biens libres - Classification urbanisme : RNU - 4 ha 79 a 93 ca - 'Champs des oies': A- 183- 184 - 'La daree': A- 237 - 'La foret': A- 190- 191- 192 - 'Les rets': A- 194

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 27/05/2019** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211923777

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte authentique reçu le 18 avril 2019 par Me Mylène GAILLOT à SAINT GEORGES DE RENEINS 46 chemin du bief, Monsieur Jean Jacques THURISSET né le 8 Juillet 1959 à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, de nationalité française ; et Madame Pascale GOIFFON épouse THURISSET née le 11 décembre 1958 à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, de nationalité française, Demeurant ensemble LABERGEMENT-FOIGNEY (21110) 2 Chemin de la Corvée.

Mariés le 29 août 1991 à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,

Ont expressément déclaré vouloir adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant tel qu'il est établi par les articles 1520, 1524, 1525 et 1526 du Code civil, ainsi que la faculté leur est offerte par l'article 1397 du Code civil et sous réserve de l'absence d'oppositions.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, et à l'article 1300-1 du Nouveau Code de procédure civile, les oppositions des créanciers à la modification seront reçues dans les trois mois de la présente publication par Me Maître Mylène GAILLOT, Notaire à SAINT GEORGES DE RENEINS, 46 chemin du Bief, numéro CRPCEN 69091.

AL211924201

MODIFICATION DE STATUTS

H.BEVERAGE

SARL au capital de 20.000 € Siège social : 18 rue Thiers - 21200 Beaune 821 217 171 RCS Dijon L'AGE du 24/04/2019 a décidé à compter du même jour de : - Transférer le siège social de la société à ZA LES BONNES FILLES-21200 LEVERNOIS - Prendre acte de la démission de M. Dimitri BARTHOULOT de ses fonctions de co-gérant. Mention au RCS de Dijon

AL211923769

NON DISSOLUTION

AVIS DE NON DISSOLUTION

BERTIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 rue des Jardins
21220 MOREY ST DENIS
823 588 843 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 14 octobre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

AL211923771

DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FINANCIERE BRABANT
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 3 Place Emile Zola,
21000 DIJON
Siège de liquidation : 3 Place Emile Zola,
21000 DIJON
477 852 263 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 28/02/2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Valéry BRABANT, demeurant 15 rue de l'Abbaye - 21600 OUGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis-Le Liquidateur

AL211923761

CITEAUX BOIS

SARL au capital de 1 000 ? Siège social : rue du Chenerot 21910 CORCELLES LES CITEAUX 753 605 260 RCS DIJON Par décision du 31/03/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2019, nommé en qualité de liquidateur Stefano CATTANE, demeurant rue du Chenerot 21910 CORCELLES LES CITEAUX, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de LYON.

AL211923762

ANAKYNE

SAS en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue des Lilas
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation :
2 rue des Lilas
21850 SAINT APOLLINAIRE
810 300 509 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Gérald GOULARD, demeurant 2 rue des Lilas - 21850 ST APOLLINAIRE, associé unique et Président, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 rue des Lilas - 21850 SAINT APOLLINAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

AL211923765

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée Bab-graph Capital : 1000euros Siège social : 4 Rue Du Buet 21140 VILLARS ET VILLENOTTE Objet : Activité de développement, de programmation de sites web et d'applications web et mobiles; Architecture informatique et hébergement d'applications (cloud); Conseil dans la gestion des réseaux sociaux; Conseil en informatique et en marketing digital notamment dans le domaine de l'identité visuelle. Président : COUBLE Baptiste 4 Rue Du Buet 21140 VILLARS ET VILLENOTTE Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS DIJON Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

AL211923604

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/03/2019, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : RJB CONTACT Objet social : Activités des astrologues et des spirites Siège social : 40 RUE DE FONTAINE, 21000 Dijon. Capital : 200 ? Durée : 99 ans Gérance : Mme RAGONNEAU Danielle, demeurant 40 RUE DE LA FONTAINE, 21000 Dijon Immatriculation au RCS de Dijon

AL211923661

AVIS DE CONSTITUTION

Le 24/04/2019 à FLAGEY ECHEZEAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : ROUGET GUILLAUME - Siège : 18 route de Gilly, 21640 FLAGEY ECHEZEAUX - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 1 000 euros - Objet : conseil - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des

actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions

au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

- Président : Guillaume ROUGET demeurant 18 route de Gilly, 21640 FLAGEY ECHEZEAUX - La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

Pour avis le Président

AL211923739

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 18/04/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : CHAUDRONNERIE

Siège social : 8 rue de La Maladière – 21220 BROCHON

Objet social :

· l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ;

· l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de tous immeubles.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1.500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Christophe ABEL, demeurant 8,rue de la Maladière, 21220 BROCHON

Clauses relatives aux cessions de parts : Toutes les cessions, à l'exception de celles intervenant entre associés, sont soumises à l'agrément des associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

Immatriculation : RCS DIJON

Pour avis

La Gérance

AL211923756

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 26/04/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI ROUVRES 21

Siège social : Impasse des Forgerons - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur

Objet social : acquisition, gestion par voie d'achat, apport, échange, prise à bail avec ou sans promesse de vente, bail à construction, crédit-bail immobilier de tous immeubles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 1.500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Cession de parts : la cession de parts est libre entre associés ; au profit des conjoints, ascendants, descendants et tiers, elle est soumise à agrément des associés représentant les 3/4 du capital;

Gérant : Stéphane ROMAIN, 18 Grande Rue - 21121 Ahuy; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis; Le Gérant.

AL211923758

SARL EM INSTITUT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7000,00 euros
Siège social : 04 rue de Beauraing
21250 SEURRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 29 avril 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée

DENOMINATION : EM INSTITUT

SIEGE SOCIAL : 04 rue de Beauraing – 21250 SEURRE

OBJET : Onglerie, esthétique, UV, modelage, soins visages et corps, épilation, manucurie, beauté des pieds, vente de produits cosmétiques, vente de bijoux, extension de cils, conseil en image, SPA,

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

CAPITAL : 7000 euros

GERANCE : Madame Emilie LACRUCHE demeurant 9 impasse Alfred de Vigny –

21250 Seurre

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

Pour avis,

La gérance

AL211923759

FIDAL

Société d'Avocats
B.P. 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée MAISON COLIN SEGUIN VIGNOBLES par sigle MCS VIGNOBLES, au capital de 5.000 €, ayant pour objet les activités de vinificateur, négoce, éleveur, dont le siège est 4 route de Dijon 21700 NUITS SAINT GEORGES. Le gérant est M. Olivier BOSSE-PLATIERE demeurant 416 Route du Château 69480 LACHASSAGNE;

Pour Avis.

AL211923772

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 avril 2019, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CLARISSE DE SUREMAIN

Capital social : 15 000 euros

Siège social : 3 place des Marronniers - 21600 FENAY

Objet : le négoce de vins, l'exploitation par tous moyens de tout établissement ayant pour objet l'industrie, le commerce et la représentation des vins, spiritueux, eaux de vie, liqueurs et boissons, le pressurage, l'exploitation directe ou indirecte, y compris la fourniture de conseil, de tous vignobles ainsi que l'élevage des vins à quelque titre que

ce soit.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Mme Clarisse de SUREMAIN, demeurant 1 rue de Pichot - 21190 NANTOUX, a été nommée Gérante pour une durée illimitée

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis.

La Gérance.

AL211923776

NIÈVRE

DIVERS

MODIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PAVILLONS MEUNIOT
S.A.S. au capital de 50 000 euros
81, Avenue du 14 Juillet - 58300 DECIZE
RCS Nevers : 321 044 471

Aux termes d'une décision du 30.06.2017, les mandats de Mr Yves PERIGOT, 41 rue de Passy 75016 PARIS 16, Commissaire aux Comptes titulaire et de Mr Christian POUVIOT, 11 rue de la Lombardie 03100 MONTLUCON, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, et la Société n'ayant pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'associé unique décide de ne pas procéder à leur remplacement.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

POUR AVIS.

AL581923973

TRANSFERT DE SIÈGE

LES TROIS RIVIERES

SCI au capital de 300euros. Siège social: 22 Rue du Docteur Roche - appt 4 58000 Nevers 829383736 RCS Nevers. Le 27/03/19 les associés ont: décidé de transférer le siège social au lot n°4 - lotissement l'Echintre 58130 Urzy-le-Greux; Mention au RCS de Nevers

AL581923880

MODIFICATION DE CAPITAL

BENEFIK

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
Le Domaine de Candide
58110 BICHES
444 688 667 R.C.S. Nevers

Aux termes du procès-verbal en date du 25 MARS 2019 l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 500 € pour le porter de 50 000 € à 50 500 € (par la création de 500 parts nouvelles de 1.00 euro chacune)

Les articles 6,7,8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au RCS de Greffe de Nevers

AL581923977

CONVOCATION

SICAFOME

29 route de Chatillon,
58290 MOULINS ENGILBERT

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le

Vendredi 24 MAI 2019 à 15 h 30

Au Marché au Cadran à Moulins-Engilbert

Ordre du jour

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2018
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Renouvellement et élections des administrateurs
- Questions diverses.

Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

Philippe MARTIN

AL581923939

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CONVOCATION aux ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE

CIALYN – SECTION ÉLEVEURS NIVERNAIS

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs

de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N.

sont convoqués aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de la section Nièvre aux date, heure et lieu suivants : **Mardi 28 Mai 2019 à 9h30** au Foudre du Bazois - 2, Place Pierre Saury – 58110 Châtillon en Bazois.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de Section :

- Présentation du rapport d'activité 2018,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 13 Juin 2019,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Section :

- Présentation par le Conseil d'Administration du projet de fusion avec la société coopérative agricole «ACTIS BOVINS», la société coopérative agricole «COOPÉRATIVE AGRICOLE DES NAISSEURS ENGRAISSEURS DU CENTRE NORD ET DE L'AUBE», sigle «CANECA», la société coopérative agricole «COOPÉRATIVE DES ÉLEVEURS DE BOVINS DU MÉZENC», sigle «C.E.B.M.», la société coopérative agricole «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE CHAROLAIS HORIZON», la société coopérative agricole «COOPÉRATIVE AGRICOLE INTERDÉPARTEMENTALE DES ÉLEVEURS de L'AUBE, du LOIRET, de L'YONNE et de la NIÈVRE», sigle «CIALYN», la société coopérative agricole «COOPÉRATIVE COVIDO-BOVICOOP», la société coopérative agricole «DAUPHIDROM» et la société coopérative agricole «SICAREV COOP».
- Lecture du rapport de révision et du rapport sur la fusion du commissaire aux comptes,
- Approbation du traité de fusion,
- Dissolution sans liquidation de la coopérative au jour de la réalisation définitive de la fusion,
- Nomination d'un « mandataire »,
- Disposition à prendre en cas de non-ratification de la fusion,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration»

AL581923965

SICAGEMAC

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Corbigny, le 2 mai 2019 Les Membres du Conseil d' Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale mixte, qui se déroulera le

Jeudi 23 mai 2019, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.

Ordre du iour de l'Assemblée Générale ordinaire

- Approbation du procès verbal de l'AG du 21 juin 2018,
- Rapport de gestion du Conseil d' Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2018,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Confirmation du mandat du CAC titulaire,
- Questions diverses.

Ordre du iour de l'Assemblée Générale extraordinaire

- En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité de l'activité.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d' Administration et du Commissaire aux

Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.

J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou, en cas d'empêchement, sur l'intérêt, de nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Alexandre LORRÉ

AL581923971

MODIFICATION DE STATUTS

GUILODIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : avenue de la Fringale
58190 TANANY
451 602 619 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé :

De modifier l'objet social de la société qui sera désormais : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci,
- l'animation du groupe, à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la société et des filiales, notamment par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière,
- la gestion de son portefeuille de titres de participations,
- toutes prestations de services et de conseils,
- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,
- le négoce de tous produits et matières premières, soit directement par voie d'achat-revente, soit en qualité d'intermédiaire, d'agent commercial, de commissionnaire ou de courtier,
- toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation,
- l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis,
- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

La société peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques, tous noms de domaines, tous brevets et procédés de fabrication, tous dessins et modèles et, d'une manière générale, tous droits de propriété intellectuelle.

De transférer le siège social de avenue de la Fringale 58190 TANNAY à RN 74 21220 BROCHON à compter du 1er avril 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 451 602 619 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Société de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL581923845

GUILODIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social
avenue de la Fringale 58190 Tannay
451 602 619 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé :

De modifier la forme juridique de la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée et de modifier en conséquence les statuts.

A été nommé gérant, Monsieur Guillaume BUFFET demeurant 1 impasse du Portail 58190 ASNOIS.

De modifier l'objet social de la société qui sera désormais : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales et autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci,
- l'animation du groupe, à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la société et des filiales, notamment par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière,
- la gestion de son portefeuille de titres de participations,
- toutes prestations de services et de conseils,
- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,
- le négoce de tous produits et matières premières, soit directement par voie d'achat-revente, soit en qualité d'intermédiaire, d'agent commercial, de commissionnaire ou de courtier,
- toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation,
- l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis,
- et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

La société peut, en France et à l'étranger, créer, acquérir, exploiter ou faire exploiter toutes marques, tous noms de domaines, tous brevets et procédés de fabrication, tous dessins et modèles et, d'une manière générale, tous droits de propriété intellectuelle.

De transférer le siège social de avenue de la Fringale 58190 TANNAY à RN 74 21220 BROCHON à compter du 1er avril 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 451 602 619 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Société de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL581923947

GROUPE CHARLOIS

Société par actions simplifiée
au capital de 4.617.830 €
Siège social : Le Bourg
58700 MURLIN
502 849 284 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 17 avril 2019, l'associé unique a décidé :

- de modifier la dénomination qui devient : Black Oak

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

- de nommer la société OAK NATION SAS - 4 Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS - 814.395.133 RCS PARIS, en qualité de Président, en remplacement de la société White Oak ;

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Le Président.

AL581923972

FUSION

GARAGE GR.V

Société par Actions Simplifiée
au capital de 765 000 €
porté à 887 400 €
Siège Social : Chemin rural du Grand Champ
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
331 066 639 RCS NEVERS

Aux termes d'un projet de fusion établi par acte ssp du 16/03/2019, entre la société

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de ALLIGNY-EN-MORVAN: ZONE N (zone naturelle et forestière)

Biens loués sur la totalité de la surface

3 ha 56 a 42 ca - Bas creuse: B-582 - La place: AH-20-21-131[4]-148[130]-149[5]-154[7] - Les chauffetins: B-446

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT: ZONE N

62 a 80 ca - Champs moreau: F-126

Cmne de COSSAYE: zone NC

avec bâtiments habitation et exploitation

81 ha 26 a 13 ca - Chez bourbon: A-83-84-85-87(*)-861[83] - Grands pres de bourbon: A-131-132 - Le bois moreau: A-59 - Le champ derriere la grang: A-88-89 - Le chausseriot: A-62-63-64(*) - Le dechert: A-61(*) - Le grand champ de bourbon: A-90-91(*)-92-93-862[93] - Le pre blanc: A-95 - Le tremblay: A-65 - Les champs lamonde: A-68-69-70-911[68] - Les terres douces: A-96

Cmne de DORNES: ZONE RNU / A / N

15 ha 97 a 46 ca - La convette: C-86 - Le taillis crete: C-383-385-386 - Les varillets: C-71-72-73-74-80-81-82-328-329-1090[77]-1093[78]-1095[79](*) - Pres de l etang: C-292(*)-294-295

Cmne de NUARS: ZONE RNU

Vente dans le cadre de la Cession Globale d'une Exploitation Agricole d'une surface totale de 67 ha 46 a 70 ca environ (Vente et Location par bail SAFER), située sur diverses communes

27 a 48 ca - Les autioux: ZB-17 - Les vignoux: ZE-109-111

Cmne de ONLAY: ZONE N

18 a 80 ca - Bois des hychards: B-222

Cmne de SAINT-HONORE-LES-BAINS: ZONE N

17 a 21 ca - Les boulats: B-878

30 a 19 ca - Les saujots: B-1046-1048

24 a 67 ca - Grande comme: B-933 - Les boulats: B-906

Cmne de VILLAPOURCON: ZONE N

59 a 44 ca - Bois taradon: C-254 - Dragne: D-664 - Sous le village: D-673

Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE: ZONE : R.N.U.

1 ha 33 a 24 ca - Le bourg: B-1992[717] - Le mathieu: B-718-719 - Vautoin: B-790-799

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 27/05/2019** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL581923976

A.C.2A, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – Avenue du 85ème de Ligne, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 503 033 060 et la société GARAGE GR.V, la société A.C.2A transfère à la société GARAGE GR.V sous les garanties ordinaires de fait et de droit et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la société A.C.2A, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité du patrimoine de la société A.C.2A devant être dévolue à la société GARAGE GR.V dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

Par décision du 30/04/2019, l'Associée Unique de la société A.C.2A a approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société A.C.2A à la société GARAGE GR.V.

Par décision du 30/04/2019, l'Associée Unique de la société GARAGE GR.V a approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société A.C.2A à la société GARAGE GR.V.

En rémunération de cet apport-fusion, la société GARAGE GR.V a augmenté son capital social de 122 400 € pour le porter de 765 000 € à 887 400 € par émission de 800 actions nouvelles de 153 € nominal attribuées à l'Associée Unique de la société A.C.2A à raison de 2 actions de la société GARAGE GR.V pour 1 part sociale de la société A.C.2A. La prime de fusion est de 114 724,40 €. La fusion a pris effet d'un point de vue juridique le 30/04/2019 et d'un point de vue comptable et fiscal le 01/01/2019. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du RCS de NEVERS.

AL581923974

CESSION

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Maître Charles PLO, Notaire à SANCOINS (18600), 13 rue de la Croix Blanche, avec la participation de la SELAS d'Avocat Gilbert MARTIN, à NEVERS (58000), 14 rue Georges Dufaud, le 25 avril 2019, enregistré à BOURGES, le 29 avril 2019, dossier 201900013464, 1804P01 - 2019 N 371.

A été cédé par : Monsieur Jean-Philippe,

Paul **ROUSSET**, conjoint collaborateur, né à NEVERS (58000), le 8 mai 1959 et Madame Nathalie, Michelle **BERNARD**, artisan paysagiste, son épouse, née à ORAN (ALGERIE), le 31 mai 1959, demeurant ensemble à LA MARCHE (58400),1 rue de la Loire

A :

La Société dénommée **JSP PAYSAGE**, Société à responsabilité limitée au capital de 38.000,00 €, dont le siège est à VARENNES-VAUZELLES (58640) , 3 rue Denis Papin, identifiée au SIREN sous le numéro 849 621 313 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS,

Le fonds d'entreprise de création et d'entretien d'espaces verts sis à VARENNES-VAUZELLES (58640), 3 rue Denis Papin, exploité sur chantiers, lui appartenant, connu sous le nom commercial JSP PAYSAGE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 315 894 253, (N° de gestion 1979 A 00 209) et identifié à l'INSEE sous le numéro 315 894 253 000 48 avec pour code d'activité : 8130 Z (services d'aménagement paysagés).

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du 25/04/2019 et l'entrée en jouissance a été fixée le 25/04/2019.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TROIS CENT NEUF MILLE EUROS (309.000,00 EUR),
- au matériel pour QUATRE-VINGT-ONZE MILLE EUROS (91.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en la SELAS d'Avocat Gilbert MARTIN, à NEVERS (58000), 14 rue Georges Dufaud.

Pour insertion

Le notaire

AL581923969

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE M.T. IMMO

Société Civile au capital de 130.000 €
Siège social : 8 rue du Cloître Saint Cyr
58000 NEVERS
820 751 162 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 23 février 2019 les modifications ci-après à publier :

ANCIENNES MENTIONS

Gérant : M. René MERCIER-TAUVERON dt 11 rue des Parsonniers - 58470 MAGNY-COURS

Siège social : 11 rue des Parsonniers – 58470 MAGNY-COURS

NOUVELLES MENTIONS

Gérant : M. Pierre MERCIER-TAUVERON dt 9 rue Saint Martin – 58000 NEVERS

Siège social : 8 rue du Cloître Saint Cyr – 58000 NEVERS

Pour avis, la gérance.

AL581923966

OFFICE NOTARIAL
DU VAL CHARITOIS
Notaires à La Charité-sur-Loire
(Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE T.E.D
41 rue du Filet
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
RCS NEVERS 392 730 305

Suivant acte reçu par Me GAUTHIER, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE, le 23 août 2016, il a été constaté la démission de M. Eric THOMAS de sa qualité de co-gérant. Par suite M. Dominique THOMAS est resté seul gérant de la société.

Pour avis.

AL581923967

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

A.C.2A

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : Avenue du 85ème de Ligne
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
503 033 060 RCS NEVERS

Aux termes du PV du 30/04/2019, l'Associée Unique a approuvé le traité de fusion du 16/03/2019 prévoyant l'absorption de la société A.C.2A par la société GARAGE GR.V, SAS au capital de 765 000 € ayant son siège social à COSNE COURS SUR LOIRE (58) – Chemin Rural du Grand Champ, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 331 066 639.

En conséquence l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société A.C.2A, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière étant directement attribuées à l'Associée Unique de la société absorbée.

L'Associée Unique de la société absorbante ayant par décisions du 30/04/2019 approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société A.C.2A sont devenues définitives à cette date.

AL581923975

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 15 avril 2019, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SC LIMENBELLE

Objet social : La détention, l'acquisition et la gestion de participation à une ou plusieurs sociétés ; la propriété et la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers

Siège social : 11 rue du Coin Chardon - Les Cassiers – 58150 St Andelain

Capital : 1 000 € constitués d'apports en numéraire

Gérance : M. et Mme Chauveau Benoît et Emmanuelle demeurant 11 rue du Coin Chardon - Les Cassiers – 58150 St Andelain

Durée : 99 ans

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis, les fondateurs

AL581923944

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, Notaire à CLAMECY (Nièvre), le QUINZE AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : DES HAUTS DE BAGATELLE

Forme : SOCIETE CIVILE

Capital Social : QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 euros)

Siège Social : CORVOL L'ORGUEILLEUX (Nièvre), Quartier de la Gare

Objet Social :

- l'acquisition, la gestion, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit (dont crédit-bail), prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Gérance : Monsieur Éric Ernest ROUSSEAU, demeurant à CHEVANNES CHANGY (Nièvre), Les Oucherons

Pour Avis, Maître Guillaume DINET.

AL581923962

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 25 avril 2019 constitution de la SAS : IMPLETUS

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 4 rue Saint Martin 58240 LANGERON

Objet : toutes activités de conseils, d'études et d'assistance aux entreprises en matière de marketing, communication, stratégie, conception de produits et services, management, d'organisation, de relations publiques et de communication interne comme externe, toutes études de marché et de promotion de ventes.

Président : Mme Vanessa LOUIS-SIDNEY demeurant 4, rue Saint Martin 58240 LANGERON

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL581923963

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 09 avril 2019, il a été constitué une SARL dénommée:

AMEGEB

Objet social : propriété, acquisition, vente, administration et gestion, notamment par location meublée ou équipée, ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières. Propriété, acquisition, vente, administration et gestion de tous biens meubles.

Siège social : 4 rue Voltaire - 58000 NEVERS

Capital : 1 000 euros

Gérance : M. Jacques BALLOUT et Madame May KHALIFE demeurant 4 rue Voltaire 58000 NEVERS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL581923964

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/03/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : BLEU NOIR

Sigle : EURL. Forme : EURL
Capital social : 2.100€

Siège social : 24 rue Gambetta, 58600 FOURCHAMBAULT
Objet social : Commerce de journaux, magazines, papeterie, cadeaux, confiseries diverses, cartes et articles de pêche, librairie, maroquinerie, point relais colis, alimentations diverses de produits spécialisés en vrac, cigarettes électroniques et recharges, photocopies, fournitures administratives et scolaires, carteries, FDJ grattage, loterie et PMU

Gérance : M. Stéphane DENIS demeurant 75 rue des Ardilles, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de NEVERS

AL581923968

MEDANIMAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 Avril 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques ciaprès : Objet : tant en France qu'à l'étranger : offrir des services de mise à disposition du grand public et de professionnels des encyclopédies médicales vétérinaires ou des données d'informations en rapport avec les animaux. Ces données peuvent être des données médicales, de santé, de prévoyance, de bien-être, de nutrition, des informations financières ou de toute nature permettant de répondre aux demandes des professionnels ou du grand public, et concernant les chiens et les chats ; faire de la recherche dans le domaine de l'accompagnement médical vétérinaire en créant des programmes de gestion d'urgences médicales, d'orientation des propriétaires de chiens ou chats ou de leurs vétérinaires, de coaching, voire de médecine préventive ou des tests interactifs permettant une analyse de symptômes ; créer des programmes de formation ou d'aide au diagnostic pour les professionnels et effectuer en ligne de la formation médicale vétérinaire ; exploiter ou déposer des brevets ; créer des bases de données comportementales ou autres permettant une exploitation de statistiques dans le domaine des maladies, des comportements des animaux malades ou en bonne santé ; permettre de mettre des propriétaires en relation avec des spécialistes dans le domaine médical ou d'autres domaines professionnels animaliers ; faire la vente en ligne, vendre directement ou indirectement en ligne des services de surveillance, d'assurance ou tout autre service pouvant avoir un lien avec la santé, la nutrition ou le bien être des chiens ou des chats. Dénomination : MedAnimal. Siège social : La Motte Rue du grand fond 58700 Arthel. Capital : 70.000€. Durée : 99 années. Président : Mr Julien Tripet demeurant : 42 rue de Ranelagh 75016 Paris La Société sera immatriculée au Rcs de Paris

AL581923970

Etude de Maître Guillaume
SEREYJOL-GARROS
à WATTRELOS (Nord),
11-13 rue Carnot.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume SEREYJOL-GARROS, Notaire à WATTRELOS (Nord), 11-13 rue Carnot, le 21 Février 2019, enregistré au SPFE de LILLE 3 le 21 Mars 2019, Références 5914P03 2019 n°00829 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société

La dénomination sociale est : SCI HO HISSE LA SAUCISSE

Le siège social est fixé à : DECIZE (58300) Les Carmes

La Société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000.00 eur) Les apports sont en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L'exercice social commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Julien DESSAUNY, Gérant de Société, demeurant à WATERLOO (BELGIQUE) 9 avenue des Sansonnets. Né à DECIZE (58300) le 10 août 1981.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis

Le Notaire.

AL581923978

YONNE

➜ DIVERS

CFIBRE

SAS au capital de 1.000€ Siège social : 102 RUE GASTON CHAUSSON, CHEVILLON, 89120 CHARNY 839 790 185 RCS de SENS Le 26/04/2019, l'AGO a pris acte du départ du directeur général, M.Franck CALLE. Mention au RCS de SENS

AL891924197

➜ DÉMISSION

ETABLISSEMENTS SERVET DUCHEMIN

SA au capital de 1 378.461 €
Siège social : 16 avenue Jean Mermoz
89000 AUXERRE
425 720 778 RCS AUXERRE

Selon procès-verbal du 26/04/2019, le conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre MANIGLIER de ses fonctions d'administrateur et a coopté, en remplacement M. Patrick PICARD demeurant 36 rue de Sommeville 89470 MONETEAU.

AL891924235

➜ SUCCESSION

Notaires

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

ART.1007 DU C. CIV., ART. 1378-1
C.P.C. LOI N°2016-1547 DU 28/11/ 2016.

Art.1007 du C. civ, Art. 1378-1 C.P.C. Loi n°2016-1547 du 28/11/2016. Suivant testament olographe du 13/05/1995, Madame Yvette Anne Marie ROCHEUX, née à PARIS (75003), le 9/10/1923, décédée à EGRISELLES-LE-BOCAGE (89500) le 18/03/2019 a consenti un legs universel. Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sixte BERTHIER, Notaire de la SELAS. « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 29/04/2019 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé (réf. CRPCEN : 89095), dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891924243

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 20 juin 1995, Madame Jacqueline Paulette Joséphine DURAND en son vivant retraitée, demeurant à JOIGNY (89300). Résidence Prieur de la Côte d'Or 19 faubourg de Paris, célibataire, née à PARIS (75003) , le 9 décembre 1919, décédée à JOIGNY (89300) (FRANCE), le 1er février 2019,
A institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Céline BIGUEUR-PICARD, Notaire à PARIS, 25 rue Guillaume Tell, suivant procès-verbal du 2 mai 2019.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me Frédéric AUMONT, Notaire à DECINES-CHARPIEU (69150), 2 avenue Silvin, en charge du règlement de la succession.
Pour avis. Me Céline BIGUEUR-PICARD.

AL891924247

➜ NOMINATION

MODIFICATIONS STATUTAIRES

BCG SAS au capital de 12 000€ Siège social : 23 rue du Général Leclerc 89200 AVALLON 827 940 453 RCS AUXERRE AVIS DE PUBLICITE LEGALE D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2018, il résulte que : Monsieur Laurent BENEDICT, domicilié à PARIS (75008) 7 rue Chateaubriand, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et : la société CABINET BENEDICT ET ASSOCIES, domiciliée à PARIS (75008) 7 rue Chateaubriand, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE. Pour avis, le représentant légal.

AL891924209

SEIRCEY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 45.000 €
Siège social : ZA des Hâtes du Vernoy
Route d'Avallon - 89130 TOUCY
810 456 624 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2018, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et ce pour une durée de six exercices sociaux prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Le Cabinet IN EXTENSO CENTRE OUEST, dont le siège social est à CHOLET CEDEX (49308) 8 rue Eugène Bremond – BP 40007.

POUR AVIS

AL891924228

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

LES TAXIS DU SEREIN
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, impasse du Tacot
89310 NOYERS
812 545 481 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 23 avril 2019, Madame Nadine ANNET, demeurant 18 Rue de la Brèche - 89420 GUILLON a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Eric LANDRIER, décédé.

AL891924229

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

KOURIBAT

SASU au capital de 1000 euros. Siège social: 15 RUE CALMETTE RESIDENCE CALMETTE ST CLEMENT 89100 Saint clément 848561767 RCS Sens . Le 19/03/19 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 72 rue Émile Zola 89100 Sens à compter du 15/03/19; Mention au RCS de Sens

AL891924034

DG'DIAG

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de DG'DIAG, société à responsabilité limitée au capital de 10000 euros dont le siège est 11 Route des Anceaux Malicorne 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, immatriculée 505352468 RCS SENS a décidé de le transférer au 28 Grande Rue 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, à compter rétroactivement du 27 mars 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance.

AL891924189

ZEH SOLUTION

SASU au capital de 2000€ Siège social: 100 Rue Emile Zola 89100 Sens

830064945 RCS SENS. Par décision en date du 29/04/2019 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 13 Rue Cité Benoît, Appartement N°18 34000 Montpellier à compter du 29/04/2019. Dépôt au RCS de MONTPELLIER.

AL891924200

NOWY DOM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 240 Rue du Thureau
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
794 221 093 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération du 02 mai 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 240 Rue du Thureau à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000), au 6 Rue Marceau à MEURSANGES (21200), à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance.

AL891924254

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl ACTUALIS LES PIETONS** Tannerre-en-Puisaye 89350 Champignelles (commercialisation de produits de traitement de la terre). RCS Auxerre 338919053. CIP 4176. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924213

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl LIBRAIRIE DU CLAIR DE LUNE** 8 rue des Marronniers Le Deffand 89520 Saints (achat vente de livres). RCS Auxerre 423568880. CIP 4177. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891923764

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique S.J. NEGOCE** 1 rue du Bois Cuissy 89560 Ouanne (activités agricoles). RCS Auxerre 813257771. CIP 4178. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924214

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl à associé unique CORNER ETHNIC** 14 rue Joubert 89000 Auxerre (Vente de produits ethniques) RCS Auxerre 490017076. CIP 4180. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924215

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique POST-SCRIPT-DOM** 75 Bis avenue de Saint Georges 89000 Auxerre (services informatiques). RCS Auxerre 507449015. CIP 4179. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924216

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl à associé unique A.D.I - FORET 89** 26 rue du Lieutenant Travers 89220 Bleneau (Exploitation forestière). RCS Auxerre 805393147. CIP 4181. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924217

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Sàrl SERVICES NETTOYAGES ET RAMONAGE** 10 La Sauvin 89480 Etais la Sauvin (Ramonage). RCS Auxerre 812754760. CIP 4182. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

AL891924218

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl SARL FOURDIN** 16 route de Paris 89200 Avallon (station service). RCS Auxerre 383944188. CIP 4183. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924219

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl OXO SYSTEMS** 5 rue de Varennes 89160 Lézinnes (logiciels informatiques). RCS Auxerre 411300064. CIP 4184. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924220

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **SAS 3D INDUSTRIE** 1 rue de Vézelay 89460 Bazarnes (ingénierie). RCS Auxerre 443066493. CIP 4185. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924221

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl à associé unique IDENTEC** 38 rue des Chambraux 89113 Charbuy (achat et vente de produits d'hygiène.). RCS Auxerre 391642436. CIP 4186. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924222

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl S.A.R.L. NACHTEGALE** La Cercée 89200 Magny (distribution de carburants). RCS Auxerre 333433498. CIP 4187. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924223

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl WINNI** 10, place Charles Lepère 89000 Auxerre (prêt à porter). RCS Auxerre 803750991. CIP 4188. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924224

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl à associé unique I.T.S 14/55** 14, avenue d'Ingres 89000 Auxerre (installations thermiques et sanitaires). RCS Auxerre 801780339. CIP 4189. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924225

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 29/04/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl AGENCE DE BOURGOGNE SECURITE** 29 rue Gerot 89000 Auxerre (gardiennage). RCS Auxerre 537905267. CIP 4190. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891924226

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNE DE CHAMPIGNELLES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
relatif au zonage de l'assainissement des eaux pluviales
de la commune de CHAMPIGNELLES (Yonne)

Par arrêté du 30 avril 2019, la commune de Champignelles a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Champignelles.

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du zonage de l'assainissement des eaux pluviales de la commune de Champignelles pendant une période de 38 jours consécutifs, soit du 27 mai 2019 au 3 juillet 2019 inclus.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur support papier et sur un poste informatique, en mairie de Champignelles, Maison des Services au Public, 5 rue Arsène Duguyot, aux jours et heures d'ouverture, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse www.champignelles.fr.

La procédure relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales n'est pas soumise à évaluation environnementale, suite à la décision de la mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne Franche-Comté, en date du 10 avril 2019.

Le Président du Tribunal administratif de Dijon a désigné Madame Jacqueline LAROSE en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, en mairie de Champignelles, 5 rue Arsène Duguyot :

- le lundi 27 mai 2019, de 9 h 30 à 11 h 30,

- le samedi 15 juin 2019, de 9 h 30 à 11 h 30,

- le mercredi 3 juillet 2019 de 9 h 30 à 11 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- en les consignant sur le registre d'enquête papier, en mairie de Champignelles,

- ou, en les adressant par voie postale, à Madame le Commissaire Enquêteur, mairie de Champignelles, 5 rue Arsène Duguyot, 89350 Champignelles. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête publique.

- ou, en les transmettant par voie électronique, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse électronique mairie.champignelles@wanadoo.fr.

Des informations pourront être demandées auprès de Monsieur le Maire de Champignelles.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Madame le Commis-

saire Enquêteur qui transmettra son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Maire de Champignelles, dans les trente (30) jours à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Yonne.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Champignelles, aux jours et heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune, pendant un an.
Au terme de l'enquête publique, et au vu des conclusions de celle-ci, le conseil municipal de Champignelles pourra être amené à statuer sur le zonage de l'assainissement des eaux pluviales de la commune de Champignelles.

AL891924236

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 12/04/2019 dans Terres De Bourgogne relatif à la société M 14 route de Branches - GUERCHY - 89113 VALRAVILLON.

AL891924202

INSERTION RECTIFICATIVE

Suite à l'annonce du 5 Avril 2019 dans son numéro 1521, il y a lieu de rectifier l'annonce faite par Maître Anthony VACCARO page 27 référence AL891423965 :

Au lieu de lire : « Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : Etude de Maître Anthony VACCARO, 52 Rue du Général de Gaulle 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. »

Il y a lieu de lire : « Le Bar Parisien est représenté par Maître Virginie LAURE demeurant professionnellement à SENS (89100), 1 Rue de l'Epée, madataire judiciaire de la procédure de liquidation judiciaire en cours. »

AL891924207

Rectificatif à la parution du 22/03/2019 pour la S2E. Il fallait lire : Dépôt au RCS de SENS.

AL891924210

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL MAIRRY

EARL au capital de 302 000 euros - Siège social : 15 rue Claude - Valloux - VAULT-DE-LUGNY - 423 801 042 RCS AUXERRE - Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2019, les associés ont décidé de compléter l'objet social de la société avec, en sus de l'activité agricole qui reste sa production principale, la production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque. Pour avis, la gérance.

AL891924205

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE TRANSFORMATION

SOCIETE DEMARTIN Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : Route de Villemer - NEUILLY 89113 VALRAVILLON 415 216 795 RCS SENS Le 29 Avril 2019, l'associée unique a décidé de transformer la Société par Actions simplifiée en Société à Responsabilité Limitée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé gérant : Monsieur Christophe CHOUARD demeurant à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89) – 6 Chemin de Bon Pain, né à DIJON (21) le 16 Avril 1963. Les mandats de commissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivés à expiration n'ont pas été confirmés. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS. Pour avis

AL891924212

SARL AUTO VITRAGE AUXERROIS

L'AGE du 30.42019 de la SARL AUTO VITRAGE AUXERROIS au capital de 7.500 Euros, siège social à AUXERRE (89000) 10, rue Jules Ferry, 500 810 783 RCS AUXERRE, a décidé d'augmenter son capital social de 92.500 € par incorporation de ladite somme prélevée sur le compte « Autres Réserves « et de transférer le siège social à compter du 30.4.2019. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Capital : 7.500 € ; Siège social : AUXERRE (89000) 10, rue Jules Ferry - NOUVELLES MENTIONS : Capital : 100.000 € ; Siège social : AUXERRE (89000) 30, rue de Sommeville.

AL891924232

EARL DE LA GARENNE

EARL au capital de 153 270 euros Siège social : 13 route de Fleurigny - Saint Martin sur Oreuse - 89260 THORIGNY SUR OREUSE 328 286 927 RCS SENS Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2019, les associés ont : - Décidé d'augmenter le capital social de la société de 15 570 euros, portant celui-ci à 168 840 euros, - Pris acte de la démission de M. Bernard HUOT de ses fonctions de gérant et nommé Mme Julie HUOT et M. Jean-Frédéric MACHAVOINE, demeurant ensemble à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne), 3 Faubourg de l'Espérance, auxdites fonctions à compter du même jour. - décidé de transférer le siège social à VILLENEUVE SUR YONNE (89500) – 3 Faubourg de l'Espérance. La nouvelle adresse du siège dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Pour avis, la gérance.

AL891924238

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

SCCV ALKADI II

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 78 Rue Victor Hugo 89100 MALAY LE GRAND
508 962 172 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'exploitation par bail de locaux nus et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts - Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS. Pour avis - La Gérance.

AL891924256

➜ CESSION

CESSION

Suivant ASSP en date du 18.04.2019 enregistré à SPFE d'AUXERRE 1 le 24.04.2019, dossier 2019 00012931, référence 8904P01 2019 A 01077, M. et Mme Etienne BONVALLET demeurant 9, les Trulots 89520 TREIGNY, ont cédé à la société en formation SARL EQUIPE JEAN PAIN au capital de 5.000 ?, siège social à St SAUVEUR EN PUISAYE (89520) 3, route de Forterre, le fonds de fabrication de machines forestières et agricoles et bureau d'étude, sis et exploité à TREIGNY (Yonne) 9, les Trulots (et transféré par le cessionnaire au 3, route de Forterre - 89520 St-SAUVEUR-EN PUISAYE), pour lequel, M. BONVALLET est immatriculé au RCS d'AUXERRE sous le n° 320 583 420 et au RM sous le n° 320 583 420 RM 890, identifié sous le n° SIRET 320 583 420 00023 et ce moyennant la somme de 110.000 ?, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 40.000 ?, aux éléments corporels à concurrence de 70.000 ?. L'entrée en jouissance a été fixée au 1.4.2019. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme lég ale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds au 3, route de Forterre - 89520 St-SAUVEUR-EN PUISAYE.

AL891924199

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant ASSP en date à VILLENEUVE LA GUYARD (Yonne) du 29 mars 2019, enregistré au SPFE d'AUXERRE 1 le 25 avril 2019, bordereau 2019 00013066, réf 8904P01 2019 A 01072, La Société FAÇON EXPRESS, Société par actions simplifiée au capital de 104 000 euros, dont le siège social est Z.A. de la Garenne - 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 312 364 326 RCS SENS, A CEDE à La Société VASSEUR SA, Société Anonyme au capital de 148 800 €, dont le siège social est 3 Rue Ampère 95500 GONESSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 578 297 327 RCS PONTOISE son fichier clients attaché à l'activité « façonnage, cartonnage et imprimerie » exploité à VILLENEUVE LA GUYARD (Yonne) Zone Artisanale de la Garenne pour lequel la Société FAÇON EXPRESS est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 312 364 326 RCS SENS, SIRET 312 364 326 00032 CODE APE 1712Z, moyennant le prix de 150 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er avril 2019. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet SJB, 43 Rue du Clos 89000 AUXERRE. Pour avis

AL891924211

Notaire

SCP DESCOIS-CHESNOY-LAURENT
Notaires associEs À GIEN (Loiret)
15, rue Louis Blanc

AVIS

Suivant acte reçu par Maître David CHESNOY, Notaire à GIEN (Loiret), les 24 et 25 avril 2019,

Cession de fonds de commerce

Part:

La SARL LA CHEVALIERE, au capital de 10 000,00 euros, dont le siège est à AUXERRE (89000), 42 rue du Temple, immatriculée au SIREN N° 794 520 718 au RCS de AUXERRE (89000).

A:

La SARL PV, †au capital de 7600,00 euros, dont le siège est à AUXERRE (89000), 42 rue du Temple, immatriculée au SIREN N° 849354196 au RCS de AUXERRE (89000). D'un fonds de commerce de BOULANGERIE, PATISSERIE sis à AUXERRE (89000), 42 rue du Temple, connu sous l'enseigne LA BELLE EPOQUE, et pour lequel le cédant est immatriculé N° 794 520 719 au RCS de AUXERRE (89000).

Moyennant le prix principal de 75 000,00 euros.

Entrée en jouissance : 24 avril 2019

Les oppositions seront reçues en l'Étude de Maître Eric TEBOUL, Huissier de Justice, à AUXERRE Cedex (89003), 2, rue Faidherbe BP 196 dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL891924252

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DAILY PIZZA

SARL au capital de 1000 ? Siège social : 112 rue de Paris, 89000 Auxerre 794 443 010 RCS d' Auxerre L'AGE du 01/04/2019 a nommé en qualité de gérant Mme AMMAR EPOUSE JADNOUN ASMA, demeurant 25 RUE DU 8 MAI 1945, 93600 Aulnay-sous-Bois en remplacement de M. BEN AMMAR NAOUFEL, à compter du 01/04/2019. Modification au RCS d' Auxerre

AL891924203

DU 34 RUE SAINT PELERIN

SCI au capital de 76 224.51€,

Siège social : 34 Rue Saint Pèlerin, 89000 AUXERRE

RCS AUXERRE 404 300 576

Par décision de l'AGE du 28/02/2019, il a été décidé de nommer Mr MASSACRY Jérôme et Mme MASSACRY Angèle demeurant 9 Rue des Champs Coulon – 89230 VILLENEUVE SAINT SALVES en qualité de gérants en remplacement de Mr MASSACRY Robert démissionnaire à compter du 28/02/2019.

Modification au RCS d'Auxerre.

AL891924204

EARL DE L'ECUELLE

EARL au capital de 60 000 € Siège social : Le Petit Béru - 89700 TONNERRE 834 140 188 RCS AUXERRE Le 18 avril 2019, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Étienne ROUYER de ses fonctions de gérant et a nommé Mme Marie ROUYER, demeurant à TONNERRE (Yonne), le Petit Béru, auxdites fonctions, à compter de cette date. Pour avis, la géranc

AL891924206

SCEA DU JUMÉRIAU

Société Civile au capital de 525 500 € Siège social : Le Petit Béru - 89700 TONNERRE 487 549 818 RCS AUXERRE La collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 avril 2019 a pris acte de la démission de M. Étienne ROUYER de ses fonctions de gérant et a nommé Mme Marie ROUYER, demeurant à TONNERRE (Yonne), le Petit Béru, auxdites fonctions, à compter du 18 avril 2019. Pour avis, la gérance.

AL891924208

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

SCI LEGER 24 RL - Société civile immobilière au capital de 1 000 € - Siège social : 24 bis Rue Louis Richard - 89000 AUXERRE - 844 772 368 RCS AUXERRE - Aux termes d'une délibération en date du 27 mars 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Véronique LEGER de ses fonctions de co-gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL891924242

EARL LA GRANGE

Société Civile au capital de 22 500 euros - Siège social : Ferme de Maison Blanche - 89310 NOYERS - 440 248 243 RCS AUXERRE - Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2019, les associés ont nommé M. Albin ROUGIER aux fonctions de gérant. Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, la gérance.

AL891924250

TOTAL MARKETING FRANCE

Suivant acte SSP du 20/12/2017, la Société TOTAL MARKETING FRANCE Société par Actions Simplifiée au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 562, Avenue du Parc de l'Ile – 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 01/01/2018 à la SAS ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 92000 NANTERRE 257, Avenue Georges Clémenceau immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé Relais VENOY OUEST sis A6 - Aire Venoy Grosse Pierre, 89290 VENOY.

Le présent contrat liant la Société TOTAL MARKETING FRANCE et la SAS ARGEDIS a pris fin le 14/05/2019.

AL891924253

➜ NON DISSOLUTION

NIRM SASU

SASU au capital de 1.000€ Siège social : 3 chemin de Champbertrand 89100 ROSOY 822 041 133 RCS de SENS Le 02/01/2018, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de SENS.

AL891924198

LE SENS DU PARE BRISE

SAS au capital de 10 000 euros
9 Avenue Aristide Briand, 89100 PARON
812 681 708 RCS SENS

Par délibération du 20/01/2018, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL891924245

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DAVECHRI

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 mars 2019 de DAVECHRI, société civile immobilière en liquidation au capital de 1524.49 euros, dont le siège est 35 avenue de St Georges 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 381954494 RCS AUXERRE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le

régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe RICHET, demeurant 26 rue d'Egleny - 89000 AUXERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus tendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 7 Place de l'Arquebuse - 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL891924231

EARL DU HAMEAU

EARL au capital de 216 000,00 € - Siège social : le Hameau – 89150 DOLLOT - 477 569 057 RCS SENS - Dissolution et nomination du liquidateur : Aux termes d'une décision de l'associé unique du 12 avril 2019, la dissolution anticipée de la société a été décidée pour la date du 1er mai 2019, il sera mis fin aux fonctions du gérant, et M. Jean-Luc OVET demeurant à DOLLOT (Yonne), le Hameau, est nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du siège social : le Hameau – 89150 DOLLOT. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS. Pour avis, le liquidateur.

AL891924251

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03/04/19, il a été constitué une EURL à capital variable dénommée PUB CAPTIVE. Siège social: 54 rue du général de gaulle 89340 Villeneuve la Guyard. Capital min: 50 euros, capital initial: 500 euros, capital max:100 000 euros. Objet: agence de communication et marketing, conseil, formation, production audiovisuelle, film et reportage, Community management, création, activités de digital influenceur. Gérance: M. Jonathan Le Fouillé, 54 rue du général de Gaulle 89340 Villeneuve la Guyard. Durée: 99ans. Immatriculation au RCS de SENS.

AL891923624

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 17/03/2019, il a été constitué la SCI: GRBSIMMO Capital: 1000?. Objet: L'acquisition et/ou gestion de biens immobiliers en vue de location non meublée. Gérance et siège: GUYOT RÉMY demeurant 19 Rue du Dr Courtois, 89190 Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes. Durée: 99 ans. Au RCS de SENS

AL891924041

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 23/04/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: OLQ Gestion Capital: 1000€ Siège: 27bis rue de l'Église 89510 Étigny Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Durée: 99 ans Gérant: M. LECLERCQ Olivier 27bis rue de l'Église 89510 Étigny Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Sens

AL891924168

LE SENS DE LA FORME

Par acte SSP du 01/04/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE SENS DE LA FORME Sigle : LSF Objet social : La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de clubs de sport et de culture physique Siège social : ZA le pré Aubert, 4, rue de la gaillarde, 89100 Saint-Clément. Capital : 6000 € Durée : 99 ans Président : M. GROSEILLER Stéphane, demeurant 7, rue de la mare aux loups, 77130 DormellesAdmission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix Clause d'agrément : Toute cession est soumise à agrément Immatriculation au RCS de Sens.

AL891924192

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 19 avril 2019 a été constituée une société civile aux caractéristiques suivantes :

Objet principal : acquisition, vente, propriété, administration d'un patrimoine immobilier et mobilier.

Dénomination : AJ2V 2

Siège social : 4 rue de la Fontaine des Huches – 89520 Treigny.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Capital social : 1.000,00 EUR divisé en 100 parts, de dix euros (10,00 EUR) chacune.

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Co-gérants : Monsieur Jérôme VERDIER et Madame Adeline VELTEN, son épouse, demeurant à Amsterdam (Pays-Bas), Huidekoperstaat 9-2.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL891924233

Me Jean-Luc BARDE NOTAIRE
1 Place des Héros 89100 SENS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE, soussigné, Notaire à SENS (Yonne), le 22 avril 2019, a été constituée une société civile immobilière entre :

- Monsieur Dominique Jacques DELAMOTTE né à PARIS 15ÈME (75015) le 12 février 1953 et Madame Pierrette Marie Irma JEANSON, épouse DELAMOTTE, née à AUXERRE (89000) le 18 septembre 1954, demeurant à ARCES-DILO (89320) 6 Route de Dilo.

- Monsieur Xavier Pierre Robert DELAMOTTE, né à SENS (89100) le 17 septembre 1985, demeurant à ARCES-DILO (89320) 6 Route de Dilo.

- Mademoiselle Juliette Régine Brigitte DELAMOTTE, née à SENS (89100) le 11 octobre 1990, demeurant à LUZY (58170) Lotissement Clos du Ruisseau.

Objet : propriété, apport, acquisition, mise en valeur, transformation, administration et vente occasionnelle de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination sociale : société civile immobilière «JUPIDOXADE»

Siège : ARCES (89320) 6 Route de Dilo

Durée : 99 années

Capital social : 96.000,00 EUR

Apport en nature : Ensemble immobilier situé à DIJON (CÔTE-D'OR) 21000 2 Place Roger Salengro. Cadastré : Section CN, N° 276. Pour une valeur de 75.000,00 EUR

Apports en numéraire : 21.000,00 EUR

Parts : Toutes les cessions de parts, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant : Madame Pierrette JEANSON, épouse DELAMOTTE, susnommée.

Immatriculation : RCS SENS.

Pour avis, le notaire

AL891924234

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 30/04/19, il a été constitué la S.A.S suivante :

Dénomination sociale : CENTRE ICAUNAIS DE TRAITEMENT D'AMELIORATION DE SURFACE – CITAS

Objet social : Traitement de surface, à l'application de peinture sur tout type de composants, à l'amélioration des états de surface sur les différents types d'aciers inoxydables, d'aluminium, le titane et toute matière nécessitant ce type de traitement et aux contrôles non destructifs associés.

Capital : 100 000 €

Siège social : 6, route de Monéteau – BP 303 – 89005 Auxerre Cedex

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

Président : La S.A.R.L M.P.H au capital de 200 000€ sis Zone d'Activités rue de la Croix Saint Marc – 89100 Villeroy – (326 368 586 RCS Sens)

Commissaire aux comptes Titulaire : LA S.A. « Société Fiduciaire Nationale de Révision Comptable – FINAUDIT » sis 41, rue du Capitaine Guynemer – 92400 Courbevoie

AL891924239

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/05/2019, il a été constitué une EURL dénommée : LEDUC NEGOCE AUTOS Siège social : 105 rue des Mignottes, 89000 AUXERRE Capital : 1.000€ Objet : Achat, vente, reprise, location, entretien et réparation de véhicule et toutes activités connexes à l'activité principale Gérance : M. LIONEL LEDUC, 24 rue de la Maladiere, 89000 AUXERRE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL891924241

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 30/04/19, il a été constitué la SCI dénommée ATD INVESTISSEMENTS. Siège social: 10 rt de lucy le bois 89200 Provency.Capital: 1200euros.Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Alain Dos Santos, 10 rt de lucy le bois 89200 Provency;M. Tony Dos Santos,41 rue pasteur 21000 Dijon;M. Dany Dos Santos,1 av gounod 21000 Dijon. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL891924246

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/05/2019 il a été constitué une SARL dénommée: CHEZ TONTON Siège social : 4 RUE DES PONTS 89110 AILLANT SUR THOLON. Capital : 200€. Objet : RESTAURATION RAPIDE, SUR PLACE OU A EMPORTER, VENTE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES. Gérant : Mme MAZI OZLEM, 84 D GEORGES CLEMENCEAU 89100 SENS. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SENS.

AL891924255

AVIS DE CONSTITUTION

Le 4 avril 2019, à Serbonnes, il a été constitué une société par acte sous seing privé qui sera immatriculée au RCS de Sens.

Dénomination : SUNASA.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Objet : Transport fluvial de marchandises.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros

Siège social : 2 rue des grenouilles, 89140 Serbonnes.

Gérant : Monsieur Andy LEFEBVRE, demeurant 2 rue des grenouilles, 89140 Serbonnes

Pour avis.

AL891924258